

Prévenir les risques professionnels face aux impacts du changement

climatique : comment agir ?

Collectivité territoriale -

Communauté d'Agglomération de La Rochelle – Ville de La Rochelle -

2023



également sur la continuité du service public. La communauté d'agglomération de La Rochelle a lancé une démarche structurée sur 2 ans visant à limiter l'impact du climat sur le travail du « quotidien » des agents publics avec l'implication de tous, encadrants comme agents.

Qualité de vie et conditions de travail

Nouvelle-Aquitaine

Fonction publique territoriale

Description du projet

En 2022, les membres du CHSCT ont souhaité se saisir de la question de l'adaptation au changement climatique et de ses impacts sur les conditions de travail. C'est dans ce contexte que la communauté d'agglomération de la Rochelle s'est positionnée sur l'appel à manifestation d'intérêt « Transition écologique et conditions de travail » lancé par l'ANACT en 2022.

La démarche de prévention lancée témoigne d'une forte volonté d'aborder l'adaptation au changement climatique non seulement comme un enjeu environnemental, mais aussi comme un enjeu de transformation du travail en impliquant les agents dans la recherche de solutions concrètes et réalistes. La démarche repose sur 3 étapes fondamentales :

- Identifier et mesurer les risques professionnels auxquels sont exposés les agents publics lors de températures extrêmes ;
- Mobiliser les agents autour de leurs conditions de travail et de pistes d'actions concrètes pour faire face à ces épisodes de fortes chaleurs ;
- Proposer et mettre en œuvre des actions de prévention adaptées.

L'adaptation au changement climatique est un levier d'amélioration des conditions de travail des agents publics. C'est le cas face aux fortes chaleurs qui ont un impact sur la santé et la sécurité des agents, mais

Objectifs et finalités

- Identifier et mesurer les risques professionnels (liés aux locaux, à l'organisation ou à des contraintes particulières) auxquels sont exposés les agents lors de températures extrêmes ;
 - Faciliter le dialogue professionnel et la mobilisation des agents autour de l'écologie et des conditions de travail en les associant au projet et en leur permettant de s'exprimer sur leurs difficultés et les pistes d'actions pour y remédier ;
 - Proposer et mettre en œuvre des actions de prévention pertinentes et adaptées pour construire un plan d'action en répondant à une logique d'amélioration des conditions de travail et de préservation de l'environnement.
-
- Présentation « Prévention des risques professionnels liés au fortes chaleurs »
 - Livret Prévention « Travail par fortes chaleurs »
 - Affiche « Consignes en cas de fortes chaleurs »
 - Article AEF « Comment l'agglomération de La Rochelle a élaboré avec ses agents un plan d'adaptation aux fortes chaleurs »
 - Présentation « Comment prévenir les risques professionnels liés aux changements climatiques ? Le cas des fortes chaleurs »